



## ***Accompagnement des organisations soumises à PDE pour le développement du vélo***

### **Contexte**

*The Bike Project* est une initiative de Bruxelles Environnement. Le projet s'inscrit dans la volonté de la Région bruxelloise de favoriser les alternatives à la voiture, dont le vélo. Ces dix dernières années, l'utilisation du vélo pour les déplacements à Bruxelles a triplé, c'est une tendance très positive qui doit être poursuivie. Bruxelles a un grand potentiel vélo!

Votre organisation a mis en place un Plan de déplacements d'entreprise (PDE) visant à changer les habitudes de déplacements des travailleurs et visiteurs, au profit de modes plus respectueux de l'environnement. Toutefois, vous éprouvez peut-être des difficultés à promouvoir le vélo dans votre entreprise ? A identifier le potentiel vélo ? A déterminer les mesures pour mettre vos travailleurs en selle ? A choisir une infrastructure conforme et adéquate ? A lever les freins et appréhensions de vos travailleurs pour se déplacer à vélo ? Introduisez votre candidature à *The Bike Project* !

### **Le projet**

Les organisations sélectionnées pour *The Bike Project* seront soutenues individuellement pendant 8 mois par un expert. Le coordinateur mobilité (ainsi que l'équipe projet qu'il aura constitué au sein de son entreprise) sera accompagné pour réaliser un plan d'actions afin d'encourager l'usage du vélo auprès des travailleurs.

### **L'accompagnement des organisations se déroulera en plusieurs étapes :**

- diagnostic de la situation actuelle du vélo (état des lieux et identification du potentiel vélo de l'entreprise) ;
- définition des objectifs du projet et rédaction d'un plan d'actions ;
- mise en œuvre du plan d'actions ;

- bilan de l'accompagnement et rédaction du prochain plan d'actions.

En plus d'un suivi sur-mesure pour mettre en œuvre le plan d'actions et atteindre les objectifs définis, **les organisations sélectionnées bénéficieront :**

- de la mise à disposition de vélos en test (classiques, à assistance électrique, pliants et cargo) pour une durée de 2 semaines ;
- de formations à la circulation en ville (3 heures de formation au départ de l'entreprise pour tous les employés empruntant un vélo) ;
- de tracés d'itinéraires sur carte ;
- d'informations sur le vélo et de conseils personnalisés ;
- de promenades à vélo thématiques à l'attention des membres du personnel ;
- de 3 workshops de sensibilisation et de mise en réseau ;
- de supports pour la communication interne et d'outils d'accompagnement ;
- de visibilité externe (relais vers les médias, réseaux sociaux,...) ;
- d'informations sur les projets et actions soutenus par la Région de Bruxelles-Capitale.

### **Engagements de la part des organisations**

Les organisations sélectionnées signeront une convention dans laquelle elles s'engagent sur les points suivants :

- si l'entreprise possède plusieurs sites<sup>1</sup> à Bruxelles : définir le site pilote où sera mené le projet en priorité ;
- dégager du temps pour suivre le projet et s'y impliquer (en moyenne 1 à 2 jours par mois) ;
- réaliser (avec l'aide de l'expert) le diagnostic de la situation vélo au sein de l'organisation et, sur cette base, définir un plan d'actions vélo ;
- tout mettre en œuvre (ressources financières et humaines) pour atteindre les objectifs définis ;
- s'engager à mettre les infrastructures vélo aux normes PDE en libérant le budget nécessaire avant la mise à disposition des vélos ;
- impliquer d'autres membres du personnel qui collaborent ponctuellement au projet en appui du responsable mobilité (former une équipe projet) ;
- participer aux 3 workshops de sensibilisation et de mise en réseau (21 janvier, 8 juin et 25 novembre 2021) ;
- utiliser les supports de communication et outils d'accompagnement mis à disposition dans le cadre de ce projet ;

---

<sup>1</sup> Si votre entreprise comprend plusieurs bâtiments dont les entrées principales sont distantes de moins de 500m (par le trajet à pied le plus direct), ces bâtiments font partie d'un même site.

- promouvoir en interne les actions de la Région.

### **Formulaire de candidature**

Introduisez votre candidature pour le **2 décembre 2020 au plus tard** en complétant le [formulaire en ligne](#).

### **Contact**

Pour toute question : [pdebvp@environnement.brussels](mailto:pdebvp@environnement.brussels)